Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'aquilon

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 22 numéro 21, 1er juin 2007

Dans nos pages cette semaine

Élections à la FFT

Le comité de mise en candidature n'est pas formé

Le poste de président de l'organisme porte-parole de la francophonie ténoise sera à prendre en novembre.

Page 3

Les lecteurs le diront

Un petit nouveau en ville

L'Aquilon accueille Nicolas Bussière, son nouveau journaliste en poste à Yellowknife.

Page 5

Éducation confessionnelle

Pas besoin d'avoir la foi pour siéger

La commission scolaire catholique contestera « très probablement » la décision de la Cour suprême territoriale.

Page 6

Camp d'été à Yellowknife

Des semaines thématiques pour un meilleur apprentissage

Quelques places sont toujours disponibles alors que les activités débuteront le 3 juillet

Page 7



Photo : Maxence Jaillet

Dancer, une pouliche de cinq jours, s'alimente sous les yeux attendris d'Yvette Bruneau sa propriétaire

Partage des revenus

« Nous devons aller de l'avant »

Malgré la vague des contestations sur le partage des revenus, le premier ministre Joe Handley reste ferme sur ses positions.

Maxence Jaillet

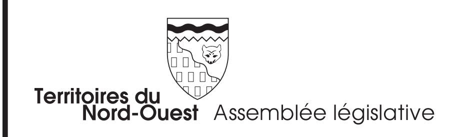
Récemment, Joe Handley essuyait le mécontentement des premières nations Dehcho et Akaitchos suite à l'entente de principe sur le partage des revenus avec les premières nations Métis et celles du Nord des Territoires. Pourtant rien n'ébranle le Premier ministre du gouvernement. Pour lui, la majorité des ténois, autochtones ou non, le supporte dans sa quête d'obtenir rapidement des revenus provenant des ressources du territoire.

« En 1998, le gouvernement fédéral a reçu 28 millions de dollars provenant de nos ressources territoriales. En 2004, ce fut dix fois plus, 278 M $. Il est temps que l'on signe quelque chose et que nous puissions profiter de ces revenus. » C'est de cet exemple que le Joe Handley puise sa motivation à concrétiser ces ententes.

D'après lui, certaines premières nations sont fatiguées d'attendre les retardataires. Les Inuvialuits qui ont signé leur entente de revendication territoriale en 1984, les Gwich'ins en 1993, les Sahtus en 1995 ainsi que les Métis veulent aller de l'avant avec la construction de leur gouvernement autonome. « Après des négociations avec le gouvernement, ces nations ont conclu que les revenus des ressources devraient êtres dirigés vers de meilleurs programmes et services pour les Ténois. Maintenant, vu que le GTNO gère les programmes tels que l'éducation, la santé, l'habitation, etc., il est convenu qu'une part plus importante soit attribuée au gouvernement. Ensuite une question s'est posée : Combien d'argent devrait-on introduire dans les gouvernements des premières nations pour leur permettre de remplir leur capacité de gestion? Pour l'instant, nous avons fixé une formule de base allouant 25 % des revenus aux gouvernements autochtones. Bien sûr, ces gouvernements seront admissibles à de plus grands pourcentages lorsqu'ils prendront plus de responsabilités. Le montant versé, leur permettra de gérer leur administration et les préparera à l'autonomie gouvernementale. »

Pour Joe Handley, le processus d'élaboration des bandes autonomes s'étend sur une période de deux ans minimum pour chaque première nation. Dans l'éventualité où les TNO obtiennent les revenus des ressources territoriales, le gouvernement des Territoires et les groupes autochtones partageront les montants d'argent suivant la formule de base, pendant le temps des négociations de leur autonomie gouvernementale.

Handley
Suite en page 2



EXPRIMEZ-VOUS DEVANT L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE AU SUJET DES LOIS

Le Comité permanent de la responsabilité et du contrôle des finances publiques et le Comité permanent des programmes sociaux tiennent des audiences publiques pour connaître l'opinion des Ténois sur quatre importants projets de loi qui viennent d'être présentés à l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest. Les audiences publiques auront lieu les 6, 7 et 8 juin 2007 à Yellowknife.

Projet de loi 12 : *Loi sur la santé publique*

Le présent projet de loi abroge la Loi sur la santé publique et la Loi sur les registres des maladies, qu'il remplace. Il définit un cadre général pour la protection et la promotion de la santé publique aux Territoires du Nord-Ouest. Il traite des questions liées à la qualité de l'eau potable, à la déclaration des maladies, à l'urgence sanitaire publique et à la nomination des autorités de la santé publique.

Des modifications corrélatives sont apportées à la Loi sur l'éducation, à la Loi sur les médecins et à la Loi sur la santé mentale.

Projet de loi 13 : *Loi sur le changement de nom*

Le présent projet de loi remplace l'actuelle Loi sur le changement de nom et permettra aux individus de changer de nom en présentant une demande au registraire général de l'état civil au lieu de le faire à la Cour suprême. Le registraire général de l'état civil procédera à l'enregistrement du changement du nom dans le registre des changements de nom et avisera certaines autorités de ce changement.

Une personne peut, sans présenter de demande sous le régime de la présente loi, utiliser le nom de son conjoint ou recommencer à utiliser un nom qu'elle portait avant le début de la relation conjugale lors de l'échec de cette relation. Le projet de loi 13 s'applique également aux conjoints tels que décrits à l'article 1 de la Loi sur le droit de la famille.

Projet de loi 14 : *Loi sur les normes d'emploi*

Le présent projet de loi remplace à la fois la Loi sur les normes de travail, la Loi sur les agences de placement et la Loi sur le recouvrement des salaires.

À l'exception des industries réglementées par le fédéral, ce projet de loi s'applique à tous les employés et employeurs des TNO. Il déterminera les restrictions sur l'embauche d'employés âgés de 16 ans et moins; la durée maximale du travail; l'admissibilité à une rémunération des heures supplémentaires et à des indemnités de congé; le type de congé que doit accorder l'employeur; la tenue des registres d'emploi et l'obligation d'aviser lorsqu'il s'agit de mettre fin à l'emploi d'un grand nombre d'employés. Le projet de loi vise également le paiement de salaire, qui occupe un rang prioritaire spécial par rapport à d'autres sûretés déposées en vertu de la Loi sur les sûretés mobilières et de la Loi sur les titres de biens-fonds.

Un agent des normes d'emploi administrera la Loi et les arbitres seront saisis des appels des décisions rendues par l'agent des normes d'emploi. D'autres lois sont modifiées et renvoient à la nouvelle loi et les trois autres lois sont abrogées.

Projet de loi 15 : *Loi sur les boissons alcoolisées*

Ce projet de loi remplace l'actuelle Loi sur les boissons alcoolisées et vise à réglementer la vente, l'importation, la fabrication et la distribution de boissons alcoolisées aux Territoires du Nord-Ouest. Les collectivités pourront, par référendum, approuver un régime de restrictions ou de prohibition de boissons alcoolisées et les conseils municipaux pourra adopter des règlements municipaux pour régir certains aspects de l'exploitation d'établissements visés par une licence.

Les audiences publiques se tiendront dans les communautés suivantes :

Le mercredi 6 juin 2007

Les membres des comités et les ministres tiendront une audience publique portant sur tous les projets de loi dans la salle de réunion A de l'Assemblée législative à Yellowknife :

de 9 h à 12 h	Projet de loi 15 : Loi sur les boissons alcoolisées
de 13 h 30 à 15 h	Projet de loi 12 : Loi sur la santé publique
de 15 h à 15 h 30	Projet de loi 13 : Loi sur le changement de nom
de 15 h 30 à 16 h	Projet de loi 14 : Loi sur les normes d'emploi

Le mercredi 6 juin 2007

Une audience publique portant sur les quatre projets de loi se tiendra à Behchoko au centre culturel du gouvernement Tlicho, de 19 h 30 à 21 h.

Le jeudi 7 juin 2007

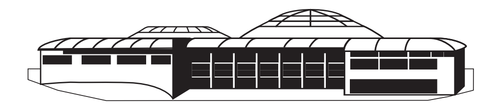
Des audiences publiques portant sur les quatre projets de loi auront lieu dans la salle de réunion A de l'Assemblée législative.

de 9 h à 12 h	Projet de loi 15 : Loi sur les boissons alcoolisées
de 13 h 30 à 17 h	Projet de loi 12 : Loi sur la santé publique
	Projet de loi 13 : Loi sur le changement de nom
	Projet de loi 14 : Loi sur les normes d'emploi
de 19 h à 21 h 30	Tous les projets de loi

Les audiences publiques donnent aux Ténois l'occasion de s'exprimer au sujet des lois proposées. On peut consulter les projets de loi en visitant le site Web de l'Assemblée législative au **www.assembly.gov.nt.ca**.

Pour présenter vos arguments par écrit, pour parler lors des audiences ou pour obtenir plus d'information, veuillez communiquer :

Doug Schauerte, Greffier adjoint
Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest
Tél. : 867-669-2277; 1-800-661-0784 (sans frais)
Courriel : doug_schauerte@gov.nt.ca



Handley

Suite de la page 1

« Je ne me sens pas seul dans tout ce processus. J'ai un solide appui des nations qui ont signé. De plus, plusieurs personnes des nations Akaitcho et Dehcho dont les chefs rejettent cette entente m'ont elles-mêmes démontré leur support. Je pense que c'est pour cela que cette entente de principe a été élaborée, pour donner l'opportunité aux nations qui négocient toujours leurs revendications territoriales de pouvoir rejoindre dans le futur celles qui veulent leur part des ressources pour servir leur peuple. »

À la veille d'une visite à Fort Resolution, le Premier ministre se sentait confiant sur l'accueil qu'allait lui réserver le chef-lieu de la nation Akaitcho. « Je représente tous les résidents du territoire, et je me sens à l'aise dans ma position. Je suis persuadé que partout aux TNO, si je pose la question à savoir si nous devons signer une entente pour garder l'argent de nos ressources ici pour le bénéfice de nos communautés, la réponse serait : oui ! »

Nous devons aller de l'avant, c'est sur cette phrase que Handley va achever la quatrième année de son mandat en tant que premier ministre du GTNO. « Il est important pour un leader de prendre des décisions. Je désire faire avancer les choses avant la fin de mon mandat. Ne sachant pas qui sera le prochain premier ministre à la fin de cette année, je veux que des ententes soient signées à différents niveaux. Que ce soit moi ou un autre qui soit élu, je ne veux pas que tout soit à recommencer à zéro. Alors que ce soit au sujet du pont de Fort Providence ou du partage des ressources, je veux signer des accords maintenant pour que le prochain gouvernement puisse couper les rubans. C'est mon devoir de premier ministre de porter à une autre étape le mandat que l'on m'a confié. »



Nicolas Bussières

Début des dépenses préélectorales

Les personnes qui désirent se porter candidates aux élections territoriales du 1er octobre 2007 pourront engager des dépenses préélectorales à compter du 2 juin. Cette première période de dépenses a pour but de préparer les candidats pour le début des élections qui se déclencheront le 3 septembre. Les frais de location de bureau, les pancartes, les macarons, les écriteaux et les brochures sont des exemples de dépenses engendrées lors d'élections. Le montant maximal alloué par candidat pour une campagne électorale est de 30 000 $.

250 ingénieurs attendus à Yellowknife

La Société canadienne de génie civil tiendra pour la première fois son congrès annuel au nord du 60e parallèle à Yellowknife du 6 au 9 juin. Plus de 250 délégués de partout dans le monde se réuniront pour discuter des plus récents développements dans leur secteur. Comme l'indique le thème de cette année *Là où les routes se terminent, l'ingéniosité commence*, la Société profitera aussi de sa première présence au nord pour aborder les grands défis de l'ingénierie civil en régions arctiques et de grand froid. Les conférences auront lieu à l'hôtel Explorer.

2e pour le revenu familial

La ville de Yellowknife se classe 2e à l'échelle nationale pour le revenu total médian par famille selon les données de 2006 du ministère du Revenu. Avec un revenu médian de 121 000 $, la capitale des TNO n'est devancée que par la municipalité régionale de Wood Buffalo en Alberta dans les agglomérations de recensement avec un revenu total médian de 130 100 $. Le point médian est celui où la moitié des revenus des familles sont plus élevés et l'autre moitié des revenus sont inférieurs.

Un chauffard cause une panne

Un chauffard de 37 ans a été arrêté le 27 mai dernier par la GRC de Tuktoyaktuk après que son camion soit entré en collision avec un poteau d'électricité. Suite à l'impact, des lignes électriques ont rompu ce qui a privé de courant les résidents du secteur pendant une dizaine d'heures. L'homme devra faire face à plusieurs accusations dont conduite avec facultés affaiblies, méfait, refus d'obtempérer et voies de fait.

Audiophiles recherchés

Radio Taïga est à la recherche de personnes intéressées (*focus group*) à participer à l'un des groupes de discussions qui se tiendront les mercredis 13, 20 et 27 juin. Le but de ces groupes est de connaître les attentes de la population francophone de Yellowknife en matière de radio.). Ces groupes de discussion se font dans le cadre d'une large enquête visant à mesurer l'auditoire de la radio. C'est la première fois qu'une telle enquête est menée depuis la création de la radio francophone, en 2001. Pour plus de renseignements appelez au 766-5172.

Avez-vous vos billets

Il ne reste plus qu'une semaine avant La danse des homards, le grand souper-spectacle au profit de la radio communautaire CIVR Radio-Taïga. Un souper de fruits de mers sera servi et le groupe Transience chauffera la salle. La soirée se terminera par une danse. Il reste encore quelques places, précipitez-vous. Les billets, au coût de 50 $, sont en ventes à l'Association franco-culturelle de Yellowknife.

Élections à la FFT

Le comité de mise en candidature n'est pas formé

Le poste de président de l'organisme porte-parole de la francophonie ténoise sera à prendre en novembre.

Batiste W. Foisy

Cinq mois après la dernière assemblée générale de la Fédération franco-ténoise (FFT) le comité de mise en candidature n'a pas encore été formé.

Ce comité, qui répond du conseil d'administration de l'organisme porte-parole de la francophonie ténoise, a pour rôle de s'assurer que des candidatures soient soumises en prévision des élections au poste de présidence et de vice-présidence de la FFT.

Selon les statuts et règlements de la FFT, lesquels ont été entièrement révisés à la dernière assemblée générale, le comité de mise en candidature doit être formé « lors de la première réunion [du conseil d'administration] après l'Assemblée générale annuelle ». Or, selon le directeur général de la FFT, Léo-Paul Provencher, « quelques CA » ont eu lieu depuis l'assemblée générale tenue en décembre 2006. La plus récente réunion du conseil d'administration de la FFT a eu lieu le 17 avril dernier.

D'après Provencher, le comité n'avait pas pu être constitué à la première réunion du CA puisque celui-ci était un conseil de transition qui réunissait tant les anciens administrateurs que ceux qui venaient d'être élus. Par la suite, on avait attendu que les nouveaux règlements soient approuvés par le registraire avant de l'appliquer. Mais, toujours selon le directeur général, le registraire aurait approuvé les règlements « en février ».

Quoi qu'il en soit, Léo-Paul Provencher assure que le comité de mise en candidature sera composé dès la prochaine réunion du conseil d'administration, réunion pour laquelle aucune date n'a encore été déterminée.

S'il est formé, ce comité de mise en candidature sera le premier du genre au sein de la FFT. Ce n'est, en effet, que depuis l'assemblée générale de janvier 2006 que cette structure a été créée. Constatant que trop peu d'information avait circulé concernant la tenue, cette année-là, d'élections présidentielles à la FFT, les délégués réunis à Yellowknife avaient choisi de constituer un comité qui veillerait à ce que chaque organisation membre présente des candidats en vue des prochaines élections.

À l'assemblée générale suivante, on a appris que ledit comité n'avait finalement pas été composé.

Comme chaque année impaire, 2007 est une année d'élections présidentielles à la FFT. L'organisme se choisira un chef lors de son assemblée générale annuelle qui aura lieu en novembre, à Yellowknife.

À six mois du scrutin, le directeur de la Fédération considère qu'il est prématuré de préparer les élections. « Ça va commencer à se discuter au mois d'août », envisage-t-il.

Si vous êtes membre d'une organisation membre de la FFT, vous êtes éligible à la présidence de la Fédération franco-ténoise. Pour présenter votre candidature, vous devrez contacter le représentant du comité de mise en candidature de votre communauté – ce comité, bien sûr, n'existe toujours pas. Votre candidature devra ensuite être acheminée à la FFT au moins deux semaines avant l'assemblée générale. Pour être valide, votre candidature devra être appuyée par trois administrateurs d'organismes membres de la FFT et être accompagnée d'une courte biographie.

Le privilège du vote revient aux délégués présents à l'assemblée générale annuelle. Bon an mal an, une vingtaine de délégués votants sont réunis à l'assemblée générale. Certaines personnes, dont les présidents des organismes membres et le président de la FFT, sont déléguées d'office. Les autres sont nommés dans leur localité selon leur propre processus.

Le président actuel de la Fédération franco-ténoise, Fernand Denault, complète cette année son troisième mandat consécutif.



Photo : Kevin O'Reilly

Kathy Larrivée joue de la flûte traversière à l'occasion du spectacle de fin d'année de l'école Allain St-Cyr.

Éditorial



Alain Bessette

L'Aquilon, sur un ton plus léger

C'est parfois par nos sens tactiles qu'on peut se permettre d'évaluer un journal. Cette semaine, un journal léger vous attendait dans votre casier postal. Pour les lecteurs de plusieurs années de L'Aquilon, c'est un signe évident que la saison estivale approche.

Plusieurs facteurs expliquent ce phénomène.

Les annonces se font plus rares. C'est encore bien rempli cette semaine, mais attendez-vous à un déclin constant au fur et à mesure que l'été approche. Et ne vous inquiétez pas pour notre santé financière, c'est un phénomène normal dont notre budget tient compte.

L'actualité est beaucoup moins florissante en terme de nouvelles et d'événements. Plusieurs programmes gouvernementaux diminuent graduellement leurs activités pour faire place à l'été, certaines institutions entament leur sprint final et les politiciens ont parfois plus la tête à la planification de leurs vacances bien méritées qu'aux affaires d'État. (Non Roland! On ne dit pas les affaires des tas de vacances. Ce serait trop irrespectueux de nos chers politiciens qui comblent si bien nos pages en cour d'année)

De plus, signe des temps, le Nunavoix fait relâche. Nos confrères et consoeurs du Nunavut font également face à toutes sortes de contingences qui dictent la suspension de la publication de leur bulletin de liaison.

Ne soyez donc pas étonnés au cours des prochaines semaines si la couverture de l'actualité fait de plus en plus place à des articles d'un caractère plus léger, en harmonie avec la saison.

Malgré tout, vous aurez encore le loisir de suivre l'actualité du Nord, en commençant, la semaine prochaine, par un événement historique de l'enseignement du français langue première dans les TNO, la graduation des premiers finissants de l'École Allain St-Cyr.



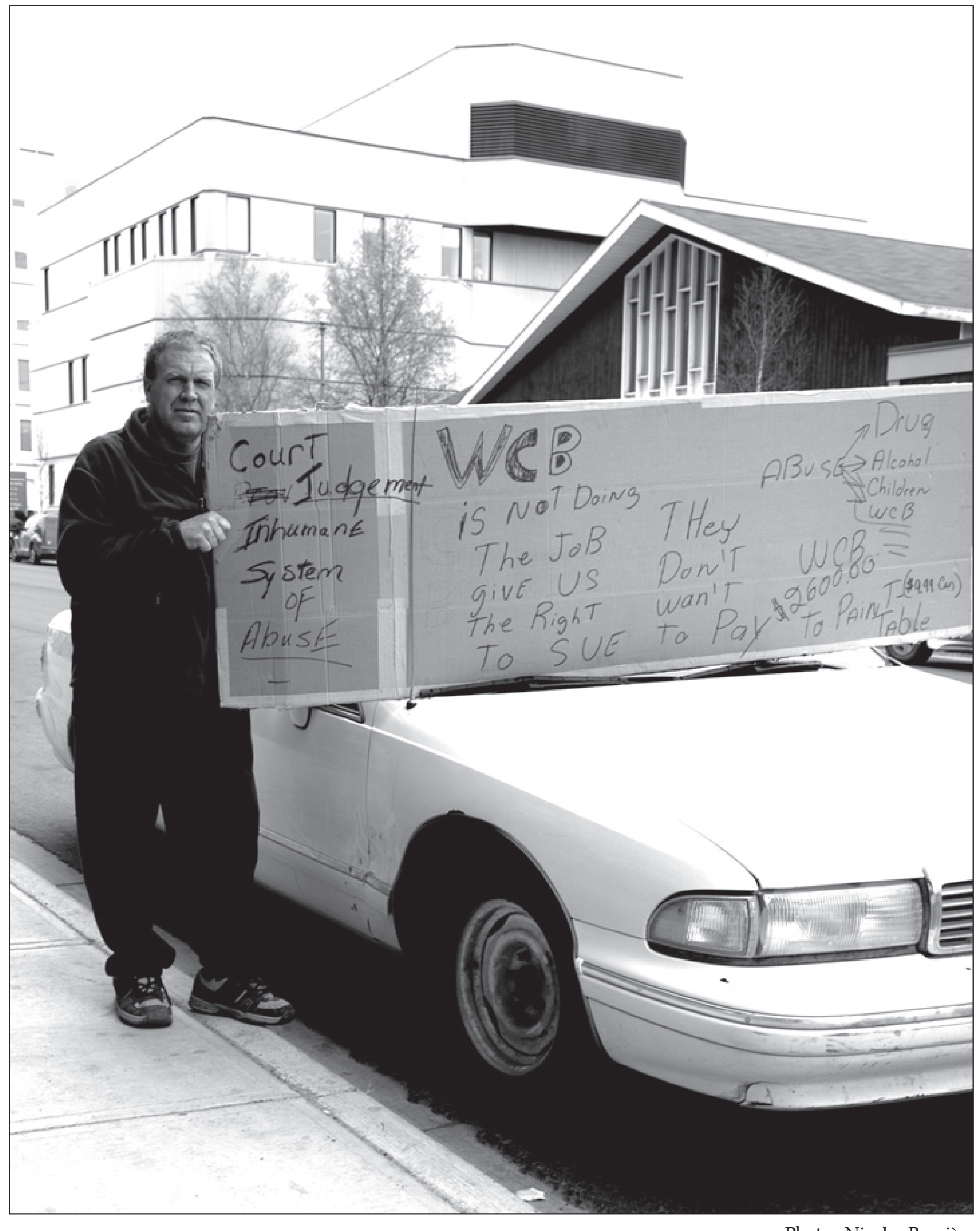


Photo : Nicolas Bussières

CAMPAGNE CONTRE LA COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL (CAT). Randy Leisk, un francophone qui s'est établi aux TNO dans les années 80, a pris les grands moyens pour faire avancer sa cause. Mercredi dernier, il s'est installé devant les bureaux de la CAT à Yellowknife, armé de quelques pancartes pour dénoncer la décision de la CAT prise en 1994 d'arrêter de lui verser ses primes d'invalidité suite à un accident de travail. Celui qui était journalier à l'époque est contraint au repos forcé depuis 1991 en raison de graves maux de dos.



L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 875-0117, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journaliste : Batiste W. Foisy et Maxence Jaillet
Correction d'épreuve : Simon Lamoureux
Adjointe administrative : France Benoît

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.



Les lecteurs le diront

Un petit nouveau en ville

***L'Aquilon* accueille Nicolas Bussière, son nouveau journaliste en poste à Yellowknife.**

Maxence Jaillet, Batiste W.Foisy et Nicolas Bussière

Il va falloir s'y faire, notre journaliste à Yellowknife depuis juillet 2004, quitte le journal à la fin du mois de juin. Pour remplacer Batiste au poste de la capitale, voici Nicolas de la belle province. Dans l'esprit d'entériner une tradition, les deux anciens font subir un interrogatoire électronique surprise au nouveau reporter.

-Nicolas? *Oui, comment puis-je vous aider?*

-1re question : Quand tu rencontres quelqu'un comment l'abordes-tu? *Je lui fais un clin d'œil.*

-Et ça marche? *Non, ça fait peur aux gens!*

-Alors comment t'en sors-tu? *Tu parles, d'aborder quelqu'un dans mes fonctions de journaliste ou dans la vie en général...*

-Ça dépend as-tu tendance à mêler les deux? *Non, même si mon côté journaliste est toujours présent.*

-Donc, on doit constamment se méfier de toi? *Non, tu peux être « Off the record » avec moi en tout temps, t'as aucune raison de te méfier.*

-Tu as travaillé à la Tribune, un quotidien du Québec, penses-tu que ça va être facile dans un petit hebdo comme L'Aquilon? *Correction, j'ai travaillé au Nouvelliste de Trois-Rivières en 2001-02, et pour répondre à la question : même si ce sera sûrement plus difficile par moments de trouver du jus (des sujets chauds), je crois que je devrais me débrouiller pas si mal. J'ai déjà travaillé dans une communauté de même envergure, à Lachute dans les Laurentides en 2003. La région d'Argenteuil a une population d'environ 35 000 habitants, c'est comparable à ici.*

-Tes précédentes activités professionnelles ont-elles été aussi nordiques. C-à-d, si ta vie t'a amenée au Nord déjà? *C'est ma première expérience de vie au nord du 60e. Même au Québec, je ne suis jamais allé plus haut que le Saguenay.*

-As-tu le goût de te frotter à la culture, à la chasse, au froid? *J'ai déjà pêché un petit peu quand j'étais jeune, mais là, je compte bien recommencer cette activité. J'adore le hockey, c'est sûr que je vais aller souvent sur les patinoires extérieures cet hiver.*

-Quelles sont tes attentes par rapport à la vie nordique? Est-ce que Yellowknife ressemble à ce que tu pensais? *Jusqu'à maintenant, oui.*

-Décris un peu! *Je m'attendais à un environnement plus sain et moins stressé qu'à Montréal et les autres villes du Québec et je crois que je ne me suis pas trompé, les gens ont l'air sympa en général. La ville et le downtown sont plus gros que je pensais. Mais, il faut dire que ça fait juste cinq jours et il reste beaucoup à découvrir.*

-Sur quel sujet as-tu envie d'écrire? *J'aimerais beaucoup parler d'environnement.*

-Environnement? Pourquoi? *Voir si le réchauffement de la planète se fait ressentir plus ici.*

-Tu as ta petite idée là-dessus non? *Oui et non, il n'y a pas de banquise ici, alors je me dis peut-être que c'est pas pire que dans le reste du Canada. En fait, je ne sais pas. Par ailleurs, je savais très bien en venant ici que Yellowknife est une capitale avec beaucoup de fonctionnaires. Alors, la perspective d'écrire sur des sujets politiques m'enchante. J'adore la politique.*



Photo : Batiste W. Foisy

Le nouveau journaliste en poste à Yellowknife, Nicolas Bussière.

-Penses-tu être un Québécois de plus dans la ville, ou un francophone parmi la minorité? *Pour l'instant, je répondrais un Québécois de plus dans la ville. Comme on m'a dit qu'il y a une importante communauté francophone aux TNO, je m'attendais plus à rencontrer des francophones qui sont nés et qui ont grandi ici. Mais, de ce que j'ai vu jusqu'à maintenant, c'est plutôt des Québécois qui forment la communauté francophone des TNO.*

-Toi, avoir grandi ici, tu ne penses pas que tu serais parti après ta 12e année? *Ben, je me disais que ça pouvait être comme les régions du Québec comme la Gaspésie ou l'Abitibi. Certains restent, certains quittent.*

-Comme une sorte de Gaspésie avec des jobs? *Ouin. Mais, c'est sûr qu'on est encore plus profond géographiquement que n'importe quelle région du Québec.*

-Et l'attrait pour la caméra, ça te vient d'où?

-Traduction : prends-tu des photos? (Excuse Maxence, il est Français) *À vrai dire, je n'ai pas un grand attrait pour la caméra. Je peux prendre des photos, c'est correct, je suis à l'aise avec ça, mais je préfère de loin écrire des articles.*

-T'es plus un rédacteur qu'un photographe.... *C'est sûr. Seul mon boulot à Lachute m'a amené à prendre des photos. C'est là que j'ai appris, sur le tas.*

-C'est sûr que Lachute c'est pas tellement photogénique. *Non, pas vraiment.*

-Et une question ouverte pour finir... Y a-t-il quelque chose que tu voudrais vraiment que nos lecteurs sachent sur toi et que, dans notre insubordination, nous avons omis d'aborder ? *Ah! Je suis natif de Lévis. J'ai 28 ans. Je suis très heureux de poursuivre ma carrière professionnelle à Yellowknife. La plupart de mes proches m'ont trouvé un peu fou de venir ici, mais moi je vois ça comme un grand défi. Comme un projet qui sera très enrichissant sur le plan personnel. Et je suis très comblé que ma copine Caroline ait accepté de relever le défi avec moi. D'ailleurs, celle-ci s'est déjà trouvé un boulot d'animatrice culturelle à l'Association franco culturelle de Yellowknife. Je crois qu'en gros, c'est ça!*

Éducation confessionnelle

Pas besoin d'avoir la foi pour siéger

La commission scolaire catholique contestera « très probablement » la décision de la Cour suprême territoriale.

Batiste W. Foisy

Les non catholiques ont le droit d'être commissaires à la Commission scolaire catholique de Yellowknife (YCS). C'est la décision qu'a rendue le 24 mai le juge J.E. Richard de la Cour suprême des TNO.

La Cour était appelée à se prononcer sur cette question suite à une demande en révision judiciaire déposée par YCS à l'automne 2006. La Commission scolaire contestait la décision de l'administration scolaire confessionnelle publique de district de Yellowknife scolaire de division publique confessionnelle d'autoriser Debora Simpson et Amy Hacala, deux non catholiques, à se présenter aux élections scolaires.

Dans sa décision, le juge Richard reconnaît le droit à l'existence de la Commission scolaire catholique de Yellowknife, en place depuis 1951, mais ajoute qu'« il n'existe pas de droits constitutionnels garantis pour l'éducation confessionnelle aux Territoires du Nord-Ouest ». Ces droits, ajoute-t-il, ne sont assurés qu'en Alberta, en Saskatchewan et en Ontario, en vertu de lois quasi-constitutionnelles négociées à l'adhésion de ces provinces à la Fédération canadienne.

« Peut-être que, si les territoires deviennent des provinces à l'intérieur de la fédération, lorsque cela se produira, des négociations politiques auront lieu qui mèneront à un tel enchâssement du droit des minorités à l'éducation confessionnelle, spécule le juge. Seul le temps nous le dira. »

Dans ces conditions, conclu le juge Richard, YCS n'a pas d'autres choix que de se plier aux règles de la *Loi sur l'éducation* qui stipulent que tous les contribuables peuvent briguer les suffrages, pourvu qu'ils soient résidents de la zone desservie par la commission scolaire.

« Ce qu'on nous dit, c'est qu'on a le droit d'exister en tant que Commission scolaire catholique, mais de nom seulement », analyse la présidente du conseil scolaire de YCS, Shannon Gullberg, une juriste elle-même.

Gullberg fait le parallèle avec l'éducation dans la langue de la minorité. « C'est un peu comme si l'on disait à une commission scolaire francophone qu'elle a le droit d'exister, mais qu'il faut qu'elle soit inclusive et accepte tout le monde [sur son conseil scolaire] », dit-elle.

Selon la présidente de YCS, il est « très probable » que la commission scolaire interjette appel du jugement de la Cour suprême. « Nous avons discuté avec nos conseillers juridiques et estimons que nous avons de bons motifs d'appel », dit-elle. La décision de contester ou non du jugement sera débattue à la prochaine réunion régulière du conseil scolaire.

Shannon Gullberg estime que « l'éducation confessionnelle a clairement été mise en échec au Canada ». Deux provinces canadiennes, le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador, ont entièrement banni l'éducation confessionnelle. Dans ce contexte, la présidente de YCS considère que la décision de la Cour suprême est menaçante.

« Maintenant c'est notre commission scolaire qui perd une bataille juridique, mais nous savons


Catholique
Suite en page 7

Camp d'été à Yellowknife

Des semaines thématiques pour un meilleur apprentissage

Quelques places sont toujours disponibles alors que les activités débuteront le 3 juillet

Nicolas Bussières

Le camp d'été francophone de la garderie Plein Soleil de Yellowknife est de retour cette année avec une toute nouvelle programmation. On a innové en 2007 avec la mise sur pied de semaines thématiques pour faciliter l'apprentissage des jeunes.

« On a prévu des nouveaux programmes qui seront très enrichissants pour les jeunes et pour qu'ils continuent à être stimulé », a indiqué Annie Lapierre, directrice pédagogique à la Garderie Plein Soleil.

Elle croit que la venue des semaines thématiques avec des activités qui correspondent aux différents thèmes constituera un bon complément à l'éducation des jeunes. La pédagogue se base sur une étude qui a démontré que 21% des enfants perdent leur apprentissage acquis sur les bancs d'école au cours de l'été suivant.

Le camp d'été se mettra en branle le 3 juillet et prendra fin dans la semaine du 20 août. Tous les jeunes de 6 à 11 ans sont éligibles. Les enfants peuvent s'inscrire pour la durée totale de huit semaines ou seulement à la semaine. À noter, les activités incluent une sortie par semaine. Des places sont toujours disponibles.

Mme Lapierre souligne qu'un étudiant en éducation spécialisée vient d'ailleurs tout juste d'être embauché par le programme Jeunesse Canada au travail pour s'occuper de l'animation du groupe qui sera composé de dix enfants.

Elle ajoute qu'il y aura aussi la présence au camp d'un invité à chaque semaine en lien avec les différentes thématiques.

Parmi les thèmes abordés, il y aura notamment les sports, la culture, le plein air, la photographie, la biologie ainsi qu'une semaine thématique sur l'Afrique.

Autre nouveauté, le camp aura un volet scientifique cet été alors que la dernière semaine d'activités intitulée *Les Débrouillards* proposera aux jeunes des expériences scientifiques de tout genre.

Pour les inscriptions, vous pouvez contacter Annie Lapierre au 867-873-9570.

Catholique

Suite de la 6

pertinemment que ce jugement pourrait avoir des conséquences bien au-delà de notre juridiction – dans l'ensemble des Territoires du Nord-Ouest et même ailleurs au Canada. »

La plus grande partie des frais encourus par YCS dans le cadre de ce procès en révision judiciaire a été défrayée par l'Association albertaine des commissaires scolaires catholiques et des donateurs, affirme Gullberg. La commission scolaire n'a engagé que des dépenses minimales dans cette affaire, assure-t-elle.

Symbole officiel

La masse de l'Assemblée voyage

Un contact avec la population d'Hay River

Maxence Jaillet

Représentant les Territoires du Nord-Ouest et symbolisant le pouvoir de l'Assemblée législative, la masse de 12 Kilos et d'un mètre cinquante quitte pour la seconde fois sa demeure de Yellowknife. Depuis son dévoilement en janvier 2000, la seule communauté qui a reçu cette visite promotionnelle est Wha ti.

Accompagnée de ses deux sergents d'armes (les seuls à pouvoir la manipuler), du président de l'assemblé Paul Delorey, du Premier ministre Joe Handley et de la députée de Hay River Sud Jane Groenewegen, la masse a été présentée aux résidents de Hay River dans les locaux de la légion.

Paul Delorey, le président de la Quinzième Assemblée législative est l'instigateur de ce programme. « Nous sommes un gouvernement de consensus, nous nous voulons porteur d'une seule voix. J'ai voulu donner la chance aux Ténois, qui ne viennent pas nécessairement à la capitale de voir ce qui représente le pouvoir de leur gouvernement. Cette masse, de par tous ces symboles, dessine la différence de chaque personne, de chaque communauté, de chaque langue pour ne former qu'un seul objet respecté au sein de l'Assemblée législative. »

Pendant cette visite, la délégation gouvernementale rencontre les élèves des communautés qu'elle visite. C'est le souhait du président d'aller personnellement expliquer aux générations futures quel est le système politique qui les représente. Comment s'articule le gouvernement des Territoires, et qui le compose, quel est le rôle des membres du cabinet et des différents députés. « Lorsque, j'ai proposé de commencer cette tournée des communautés, j'ai reçu l'appui de tous les membres de l'Assemblée. Aujourd'hui, des élèves de la réserve K'atlodeeche sont venus découvrir la masse en même temps que la présentation à Hay River. Notre but, c'est de visiter les 33 communautés pour renforcer cet esprit de partage de mêmes valeurs. En effet, dans la masse sont renfermées 33 roches provenant de toutes les communautés de TNO. Lorsqu'elle est manipulée, un son unique en ressort comme un bâton de pluie.»

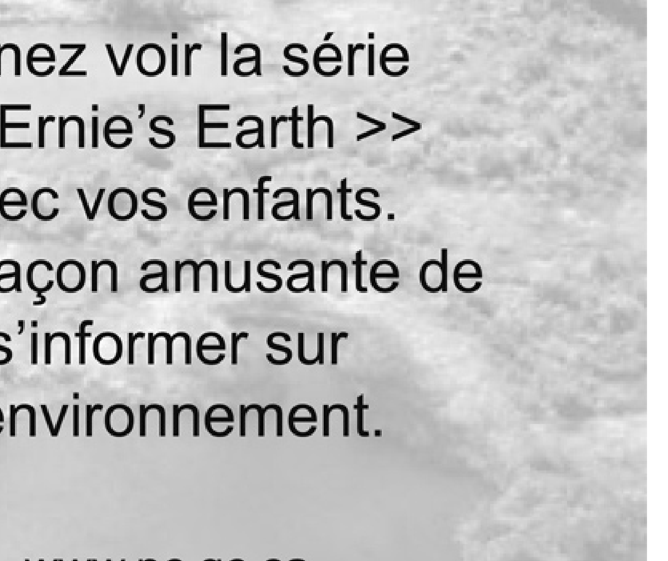
Pour George Buldan, un résident de Hay River, la masse représente quelque chose de puissant. « Il n'est pas nécessaire de toucher cette masse pour ressentir l'énergie qu'elle dégage. C'est une très bonne chose qu'elle puisse se déplacer et permettre aux gens de socialiser autour de ce symbole magnifique. Je trouve que le diamant de 1,3 carat sur le bout de la couronne la rend encore plus précieuse. C'est l'étincelle de la masse! Je sais qu'elle représente la première mine de diamants exploitée au Canada. »

Au lendemain de sa présence à Hay River, le cortège rencontrera une quatrième communauté alors qu'elle sera à Fort Résolution. Au mois d'août, la masse sera exposée à Sachs Harbour sur l'île de Banks.

Photo : Maxence Jaillet

Brian le sergent d'armes de l'Assemblée législative est l'un des deux seuls individus dans le monde à pouvoir faire retentir l'unisson des Territoires.









SEVEC



Texte et photo : Mélanie Parisella

J'aimerais vous faire part de l'expérience culturelle qu'ont vécu les élèves de l'École William McDonald, plus précisément les 22 élèves choisis en tant qu'ambassadeurs de l'Immersion de la septième ou de la huitième année.

Ces chanceux ont reçu la visite de leur jumeau en avril. Par la suite, ils ont voyagé dans la belle province de Québec en début mai. Au cours de leur voyage rempli d'apprentissages culturels et sociaux, certains ont découvert une flamme pour la belle langue.

C'est d'ailleurs cette satisfaction que j'aimerais partager avec la communauté francophone.

Certains élèves m'ont vraiment fait plaisir en me disant : « Je parle français pis je me suis pas obligé ». Ils m'ont aussi rapporté quelques registres québécois qui font la beauté de notre culture.

Sur ce, je voudrais remercier ces élèves qui ont su être de merveilleux ambassadeurs pour notre communauté.

Sport

Cours pour toi

Les athlètes de l'École Boréale s'entraînent intensivement pour le *Championnat territorial d'athlétisme* de 2007

Maxence Jaillet

Avant l'école, pendant les cours, après les classes… Ce sont les tranches horaires disponibles pour l'entraînement pour les jeunes francophones de Hay River. De la 1re à la 9e année, ce ne sont pas moins de 59 participants qui se sont inscrits aux différentes épreuves de l'événement annuel d'athlétisme de Hay River.

Chaque inscrit peut choisir des épreuves de course (piste), de saut ou de lancer (pelouse). Sous la cadence de Patrick Poisson leur professeur d'éducation physique et les conseils de Roméo Gonzales un entraîneur d'expérience, les coureurs peuvent affiner leurs techniques trois soirs par semaines. Ce dernier explique : « Je veux leur faire comprendre que c'est pour eux qu'ils courent. S'ils essayent de battre leur propre objectif, c'est sûr qu'ils feront de leur mieux. Je mets un point d'honneur sur la technique. C'est en posant de meilleurs gestes que l'on arrive à de meilleurs résultats. Quand le physique est présent, que l'endurance et la vitesse sont exploitées, il reste le mental à former. »

Ilona Gyapay qui court le 3000m, le 1500m, et le 800m considère que l'entraînement à cet événement sportif représente beaucoup de travail. « Bien sûr c'est un entraînement de groupe avec différents niveaux. Mais l'expérience de M. Gonzales rend l'exercice très personnalisé. Je cours pour faire de mon mieux et il me donne des conseils pour mon tempo, la position de mes bras et surtout pour me fixer un objectif réalisable. »

Durant trois jours, du 6 au 8 juin, plus de 1100 athlètes provenant de toutes les régions du territoire vont se rencontrer pour la 17e édition de *Piste et Pelouse* de Hay River.



Photo : Maxence Jaillet

Roméo Gonzalez, derrière chaque jeune pour divulguer les meilleurs conseils.

Les trois petits cochons…



Photo : Maxence Jaillet

Première représentation de cette pièce de théâtre en français à l'école Harry Camsell. Sous la direction de Marla Chassé, l'enseignante de français langue seconde de la maternelle à la 3e année de Hay River, les élèves jouent en petit groupe devant leurs parents. Cette pièce vient de la méthode de français AIM mise en place aux Territoires depuis deux ans. Dans la commission du Slave Sud, c'est pourtant la première année qu'elle est utilisée. « Je suis époustouflé réagit Marla, quand j'ai vu la présentation sur le DVD de cette pièce, je ne croyais pas que c'était un programme de français de base, aujourd'hui avec mes élèves de 1re année, j'ai bien vu que c'était possible de les emmener à ce niveau d'exécution. » La méthode se base sur une banque de 300 mots en français que les enfants apprennent à dire, lire, mémoriser, gestualité et finalement écrire. « Ce qu'il y a d'intéressant note la professeure, c'est que dans toutes les écoles nous apprenons les mêmes mots, ainsi si un élève change d'établissement, il se réintègre tout de suite dans le même programme. » Marissa la narratrice, Paige le 1er cochon, Charles le second, Min seo avec la maison de briques et Sonia le loup ont tous reçus un diplôme pour leur première représentation théâtrale.



Transports
L'hon. Kevin Menicoche, ministre

APPEL D'OFFRES

Application de tapis d'enrobés – Route 5, du km 88 au km 106

CT100547

Les soumissions cachetées pour le travail demandé seront acceptées jusqu'à **15 h, heure locale, le 6 juin 2007**, au bureau des contrats du ministère des Transports de Hay River et de Yellowknife, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres.

On peut se procurer les documents à partir du 22 mai 2007 aux endroits susmentionnés.

Les entrepreneurs sont priés de noter qu'il y aura une rencontre avant soumission qui se tiendra à 13 h 30 le 28 mai 2007 au 76, Capital Drive, bureau 201 à Hay River.

Renseignements généraux : Diana Field
Tél. : 867-874-5010

Renseignements techniques : Gilles Roy
Tél. : 867-874-5019



Transports
L'hon. Kevin Menicoche, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Défrichement d'emprises routières

Routes 1 à 7

No CT100556

Le travail consiste à enlever les mauvaises herbes et les broussailles sur l'emprise routière des routes 1 à 7, le long de certains chemins d'accès ainsi qu'aux endroits requis pour les aéroports de Fort Liard, Fort Resolution, Fort Providence et Wrigley.

Les soumissions cachetées pour la demande de propositions susmentionnée seront acceptées jusqu'à **15 h, heure locale, le 8 juin 2007**, au bureau des contrats du ministère des Transports de Hay River, de Fort Simpson et de Yellowknife (TNO), conformément aux conditions précisées dans les documents de demande de propositions.

On peut se procurer les documents de demande de propositions à partir du 28 mai 2007 aux endroits susmentionnés.

Il y aura une rencontre avant soumission qui se tiendra à 13 h 30, le 1er juin 2007, à la salle de conférence du ministère des Transports, à Hay River.

Renseignements généraux : Diana Field
Tél. : 867-874-5010

Renseignements techniques : John Suwala
Tél. : 867-874-5028



Industrie, Tourisme et Investissement
L'hon. Brendan Bell, ministre

NOUVELLE OFFRE À COMMANDES

Évaluation indépendante des demandes PM004852

– Yellowknife, TNO –

L'entrepreneur devra effectuer des évaluations professionnelles et indépendantes des demandes financement de programmes totalisant entre 1 et 2 millions de dollars. Ces services visent à faire respecter les lignes directrices du programme et la viabilité du projet.

Les soumissions doivent parvenir au gestionnaire des contrats, Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement, Services partagés, 7e étage, Centre Scotia, 5102, 50e Avenue, Yellowknife NT X1A 3S8, au plus tard :

à 15 h, heure locale, le 19 juin 2007

Renseignements généraux :
Rick Maddeaux
Gestionnaire de contrats
Gouvernement des TNO
Tél. : (867) 873-7582
Fax : (867) 873-0550
Courriel : rick_maddeaux@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.

Petites annonces

Maison à vendre à Yellowknife, 313 Bellanca (Northlands), 2 chambres à coucher, 120 000 $, pour visiter ou obtenir plus de renseignements : Patrice ou Valérie, 920-7332

Emplois

Recherche travailleurs débrouillards pour POSE DE DRYWALL (cloison sèche) résidentiel \ commercial. 1 an d'expérience minimum. Salaire selon aptitude. Contacter Sylvain 403-608-3955 ou Keven 403-619-9690



Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le www.hr.gov.nt.ca/employment

Conseiller technique
Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest (Yellowknife, TNO)
Région du Slave Nord

Poste à durée déterminée jusqu'au 31 mars 2009

Le traitement initial est de 35,78 $ l'heure (soit environ 69 771 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : **2007-93-4992-1**
Date limite : **le 8 juin 2007**

Préposé à la saisie des données
Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (Yellowknife, TNO)
Services des affaires stratégiques

Poste à durée déterminée jusqu'au 28 février 2008

Le traitement initial est de 23,42 $ l'heure (soit environ 45 669 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : **2007-71-5001-4**
Date limite : **le 8 juin 2007**

Agent de système d'information géographique
Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (Yellowknife, TNO)
Culture, Patrimoine et Langues

Poste à durée déterminée jusqu'au 31 mars 2009

Le traitement initial est de 34,20 $ l'heure (soit environ 66 690 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : **2007-71-4993-2**
Date limite : **le 8 juin 2007**

Spécialiste de la gestion de l'énergie
Ministère des Travaux publics et des Services (Yellowknife, TNO)
Gestion des biens

Le traitement initial est de 39,21 $ l'heure (soit environ 76 460 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : **2007-32-5000-3**
Date limite : **le 15 juin 2007**

Secrétaire-réceptionniste
Ministère des Transports (Yellowknife, TNO)
Division des aéroports

Le traitement initial est de 22,55 $ l'heure (soit environ 43 973 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : **2007-31-4926-4**
Date limite : **le 8 juin 2007**

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Services de la gestion et du recrutement, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, 5003, 49e Rue, Yellowknife, NT X1A 2L9.
Fax : 867-873-0281; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

• Nous prendrons en considération les expériences équivalentes. • Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables. • La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu. • Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. • Nous prendrons en considération les demandes d'employés sous-classés. • Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.

Petites annonces

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada, Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au 1 800 267-7266, par courriel à petitesannonces@apf.ca ou visitez le site Internet www.apf.ca et cliquer sur l'onglet PETITES ANNONCES.



Gestionnaire – Programmes destinés aux entreprises

Société d'investissement et de développement des TNO **Yellowknife, TNO**

Aide aux entreprises

Le traitement initial est de 44,89 $ l'heure (soit environ 87 536 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2007-63-4995-3
Date limite : le 12 juin 2007

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Service de la gestion et du recrutement, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, 5003, 49e Rue, Yellowknife, NT X1A 2L9.
Fax : 867-873-0168; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables.*
- *La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'employés sous-classés.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.*





Infirmière autorisée – Pédiatrie

Administration de santé territoriale Stanton **Yellowknife, TNO**

Le traitement initial est de 37,47 $ l'heure (soit environ 73 066 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2007-17-5003
Date limite : le 1er juin 2007

Infirmière autorisée – Soins de longue durée

Administration de santé territoriale Stanton **Yellowknife, TNO**

Le traitement initial est de 34,20 $ l'heure (soit environ 66 690 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2007-17-5005
Date limite : ouvert jusqu'à ce qu'une candidate qualifiée soit trouvée

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel médical, Édifice Laing, C.P. 1320, Yellowknife, NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168;
courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables.*
- *La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'employés sous-classés.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le www.hr.gov.nt.ca/employment*

Forum des premiers ministres du Nord

Lancement d'un manifeste

La nouvelle « vision » des premiers ministres nordiques rappelle étrangement la « Stratégie pour le Nord » de l'époque libérale.

Batiste W. Foisy

À Whitehorse, le 26 mai, les premiers ministres des trois territoires nordiques ont uni leurs voix pour attirer davantage d'attention au nord du soixantième parallèle.

À l'occasion de leur rencontre annuelle, Joe Handley, Dennis Fentie et Paul Okalik, ont présenté *Une vision nordique*, une sorte de manifeste politique qui jette les bases d'une réflexion sur le rôle et la place des territoires dans la fédération canadienne.

Le document rappelle étrangement les papiers élaborés par les territoires à l'époque de la « Stratégie pour le Nord ». Cette vaste campagne de développement nordique lancée sous Paul Martin avait été mise au rancart à l'arrivée au pouvoir des conservateurs.

On y retrouve les mêmes grandes idées : 1) Ottawa doit négocier des accords de dévolutions avec les TNO et le Nunavut ; 2) la protection de la souveraineté canadienne dans l'Arctique passe d'abord par l'amélioration des conditions de vie dans les communautés nordiques ; 3) il importe que des mesures soient prises pour permettre aux collectivités du Nord de s'adapter aux changements climatiques ; 4) les résidents du Nord doivent être en mesure de prendre eux-mêmes les décisions importantes qui les concernent ; et 5) le Nord représente l'avenir économique du Canada.

Les seules différences notables par rapport aux discours de temps de la « Stratégie » se trouve peut-être au niveau du public qu'il interpelle. Alors que la Stratégie était surtout centrée sur les relations intergouvernementales, la Vision ratisse plus large. « Cette vision nordique constituera le moyen de canaliser nos activités et nos ressources au sein de nos gouvernements, avec les gouvernements fédéral et provinciaux, avec les gouvernements et les organismes autochtones du Nord, avec les organismes non gouvernementaux et avec le secteur privé », peut-on lire dans le préambule du document.

Plus spécifiquement, le document interpelle le gouvernement fédéral pour qu'on rétablisse au plus tôt la fonction d'ambassadeur du monde circumpolaire. La personne qui occupait ce poste diplomatique a été limogée en septembre 2006 et n'a pas été remplacée depuis. Les premiers ministres réclament qu'on les consulte dans le choix du nouvel ambassadeur qui, selon eux, devrait être un résident du Nord.

Lors du point de presse au cours duquel a été lancée *Une vision nordique*, le premier ministre des TNO, Joe Handley, a réitéré l'importance que revêt pour son administration la conclusion d'une entente sur le transfert des pouvoirs et le partage des revenus.

« Pour être efficace dans le Nord, un plan de développement durable doit reposer sur le transfert de responsabilités du gouvernement fédéral aux gouvernements du Nord », a-t-il martelé.

Vous pouvez consultez le manifeste *Une vision nordique* sur le site Internet *http://anorthernvision.ca*. Le document est disponible en français, en anglais et en inuktitut syllabique.

Métal à l'os



Photo : Batiste W. Foisy

"Kustom Wolf Pack"

Batiste W. Foisy

Jordan Martin est un skateboarder. Mais c'est aussi, comme beaucoup de résidents de Yellowknife, un passionné de la *dump*.

C'est au dépotoir municipal qu'il a trouvé la matière à la base de son étonnante série de sculptures *Northwest Kustoms*. La série présente des crânes d'animaux – loup, vache, carcajou et ours polaires – peints à l'aérographe avec de la peinture pour voiture. Les pièces allient judicieusement le côté tribal associé aux ossements au penchant urbain et métal de la culture automobile. Un mélange saisissant.

Hormis l'ours polaire qui a été emprunté au musée Prince-de-Galles, tous les crânes ont été trouvés à la *dump*. Jordan Martin, un diplômé de Sculpture du Alberta College of Art and Desing, les a moulés dans un alliage de polyuréthane et peut désormais les reproduire à la chaîne.

C'est ce qu'il a fait avec le crâne de loup qu'il a coulé à sept exemplaires. Après les avoir dûment peints aux couleurs de motos, il les a montés sur des pieds noirs dont la forme rappelle le porte-bagages d'une Harley Davidson. Le résultat : « Kustom Wolf Pack », une pièce spectaculaire rappelant la hiérarchie de la meute et l'allure chaotique d'une bande de motards en cavale. Lors de l'événement For Art Sake, où la série *Northwest Kustoms* était présentée, cet étrange cortège a provoqué bien des chuchotements.

« *Northwest Kustoms* c'est un regard porté sur une imagerie et des formes très organiques, mais au travers d'une lunette pop », explique l'artiste qui se dit influencé par le designer américain Vernon Courtland Johnson, célèbre pour ses dessins d'os et de crânes imprimés sur des planches à roulettes. « En fait, je pense que ce que l'expo démontre, c'est surtout le caractère à la fois ludique et limité de cette lunette. »

Programmation d'été

C'est d'abord pour lancer sa programmation estivale que la Aurora Art Society a organisé cette soirée mondaine sur le thème des arts. Allons-y donc avec la petite liste.

De mai à septembre, le projet de sculptures de corbeaux se continuera. Gardez l'œil alerte et tentez de repérer les nouveaux volatils multicolores dans les rues du centre-ville.

En juin, un projet de murale sera réalisé. Si ça vous chante, les gens de Aurora Art Society sont à la recherche de personnes intéressées à prendre part au projet.

En août, une nouvelle carte piétonnière des arts sera produite.

Finalement, en septembre aura lieu la quatrième édition de la Semaine des arts de Yellowknife. Au menu : des visites de galeries et des ateliers pour les gens créatifs.

D'ici là, un concours est lancé par l'artiste visuel Terry Pamplin sous le thème « Trashformation ». Il s'agit de créer l'œuvre la plus originale à partir de trucs trouvés au dépotoir.

Ça, ça devrait intéresser Jordan.

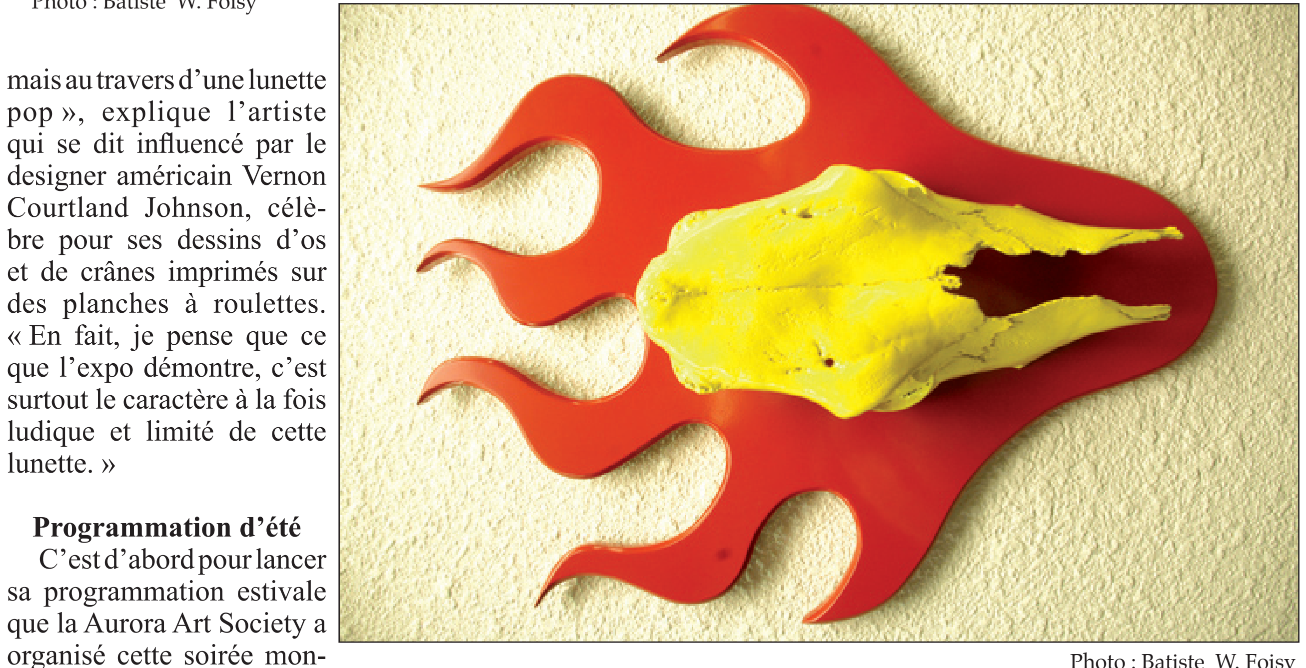


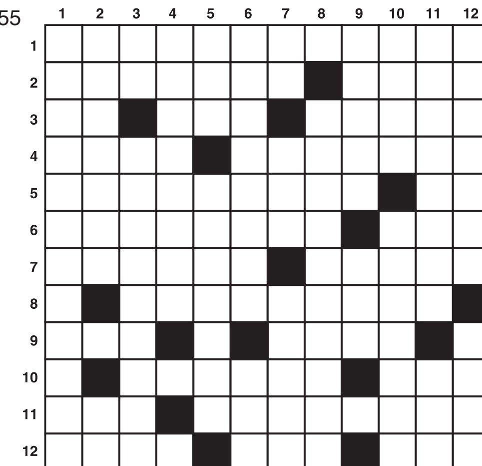
Photo : Batiste W. Foisy

"Flame Wall"

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

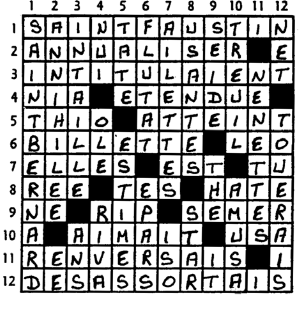
PROBLÈME NO 955



HORIZONTALEMENT
1- Affluent du Saint-Laurent, cette rivière prend sa source à l'ouest du lac Saint-Jean.
2- Bouchas hermétiquement. – Divinité grecque de l'Amour.
3- Gamme. – Commune paysanne en Russie. – Cartes pneumatiques.
4- Plaque de neige isolée. – Inondée.
5- Action de faire de nouveau. – Doublée.
6- Ruines-de-Rome. – Jamais.
7- Ses doigts sont terminés par des sabots. – Elle a l'esprit dérangé.
8- Actuels.
9- Perdit ses forces. – Retirai.
10- Huile essentielle obtenue par distillation des fleurs du bigaradier. – Interjection pour appeler.
11- Et le reste. – Lits de repos à deux ou trois dossiers droits.
12- Virage en ski. – Elle a des doigts très adroits. – En plus de.

VERTICALEMENT
1- Émissions de sons plus ou moins bien articulés durant le sommeil.
2- Du sapin. – Doublée.
3- Titane inversé. – Mal que l'on fait à quelqu'un pour le châtier d'une injure.
4- Se dit des termes qui expriment des idées de nombre.
5- Choix. – Joueurs de hockey.
6- Secondes épouses des pères. – Interjection de soulagement.
7- Brème. – Ait une expression comique. – Clameur d'indignation.
8- Inflammation de la glande de l'appareil génital mâle.
9- Résiliation d'un bail. – Recueil d'anecdotes.
10- Colères. – Promesses d'achat ou de location.
11- Croûtes des fromages. – Interjection pour le doute.
12- Espèce d'arbre. – Salle des officiers.

RÉPONSE DU NO 954



Horoscope

SEMAINE DU 3 AU 9 JUIN 2007

ANNIVERSAIRES :
3 juin JOSEPHINE BAKER (Gémeau-Chien)
4 juin LA BOLDUC (Gémeaux-Cheval)



BÉLIER
Votre parole a beaucoup d'importance pour la personne qui vous aime. Faites attention à ce que vous dites. Ne soyez pas trop dur envers les autres.



TAUREAU
Vous avez besoin de vous rapprocher des gens qui vous aiment depuis longtemps. Cela est magnifique pour vous. N'en doutez surtout pas.



GÉMEAUX



Vous avez la possibilité de vraiment mieux savoir organiser votre vie. Tout vous semble meilleur. Vous êtes capable de vraiment régler plusieurs de vos problèmes.



CANCER
Mars fait que vous vivez beaucoup de contradictions et que cela vous rend susceptible. Vous ne savez plus comment faire valoir ce que vous vivez. Ne vous inquiétez pas.



LION
Vous êtes sur le point de vraiment mieux discerner ce qui est bon pour vous et ce qui ne l'est pas. Cela vous apporte beaucoup de réflexions. Ne vous découragez pas.



VIERGE
Uranus fait que vous êtes sur le point de mieux savoir ce qui peut vous être pro-



fitable et ce qui ne l'est pas. Vous êtes capable d'un grand dépassement dans le domaine de votre vie professionnelle.



BALANCE
Vous avez la possibilité de vivre de belles choses dans le domaine de vos sentiments. Vous aimez être près de la personne dont vous appréciez la présence. Cela est vraiment ma-gnifique.



SCORPION
Vous avez des possibilités extraordinaires d'avancement dans le domaine de votre travail. Ne les ratez pas. Soyez apte à vous faire confiance et à voir ce qu'il y a de bon pour vous.



SAGITTAIRE
Jupiter vous apporte des choses qui vont vous aider dans tous les domaines de votre vie. Vous serez capable de mieux observer ce qui peut vous être bénéfique.



CAPRICORNE
Votre vie extérieure est exigeante. Vous avez besoin que l'on vous apporte beaucoup d'attention. Il est possible que vous vous sentiez devenir indépendant.



VERSEAU
Vous voulez aller vers des situations où vous serez bien avec les gens que vous aimez. Vous aurez la possibilité de mieux savoir agir dans tous les domaines.



POISSONS
Vous ne devez pas vous faire de soucis pour des choses qui s'arrangeront bientôt à votre avantage. Cela vous rendra satisfait. Vous allez vers des situations où tout sera apaisant.